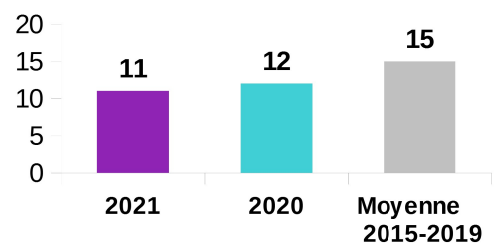
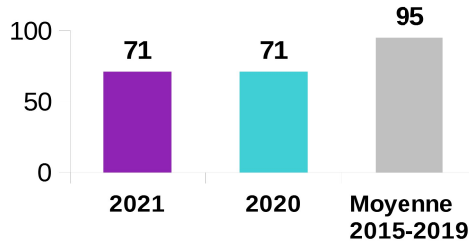


Bilan Juillet 2021

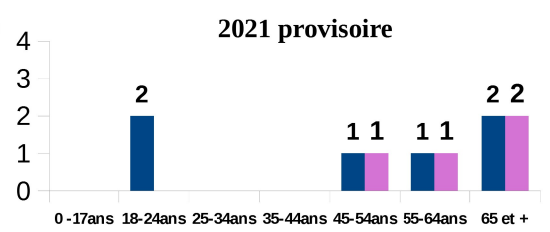
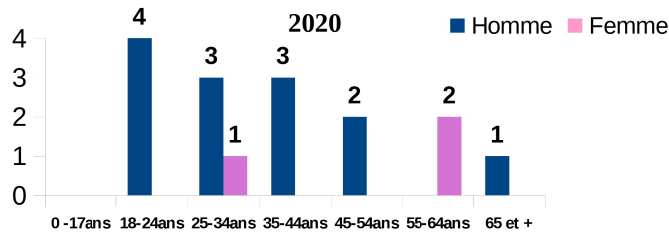
*valeurs non consolidées au jour de parution	Juillet 2021	Juillet 2020	Total 2021	12 mois glissants
Accidents	12	14	71	133
Tué(s)	3	4	11	16
Blessés hospitalisés (BH)	11	17	60	117
Blessés légers (BL)	3	3	25	44

Cumul nombre d'accidents depuis le début de l'année

Cumul nombre de tués depuis le début de l'année



Répartition des APAM (Auteur Présumé d'Accident Mortel) par âge et par sexe

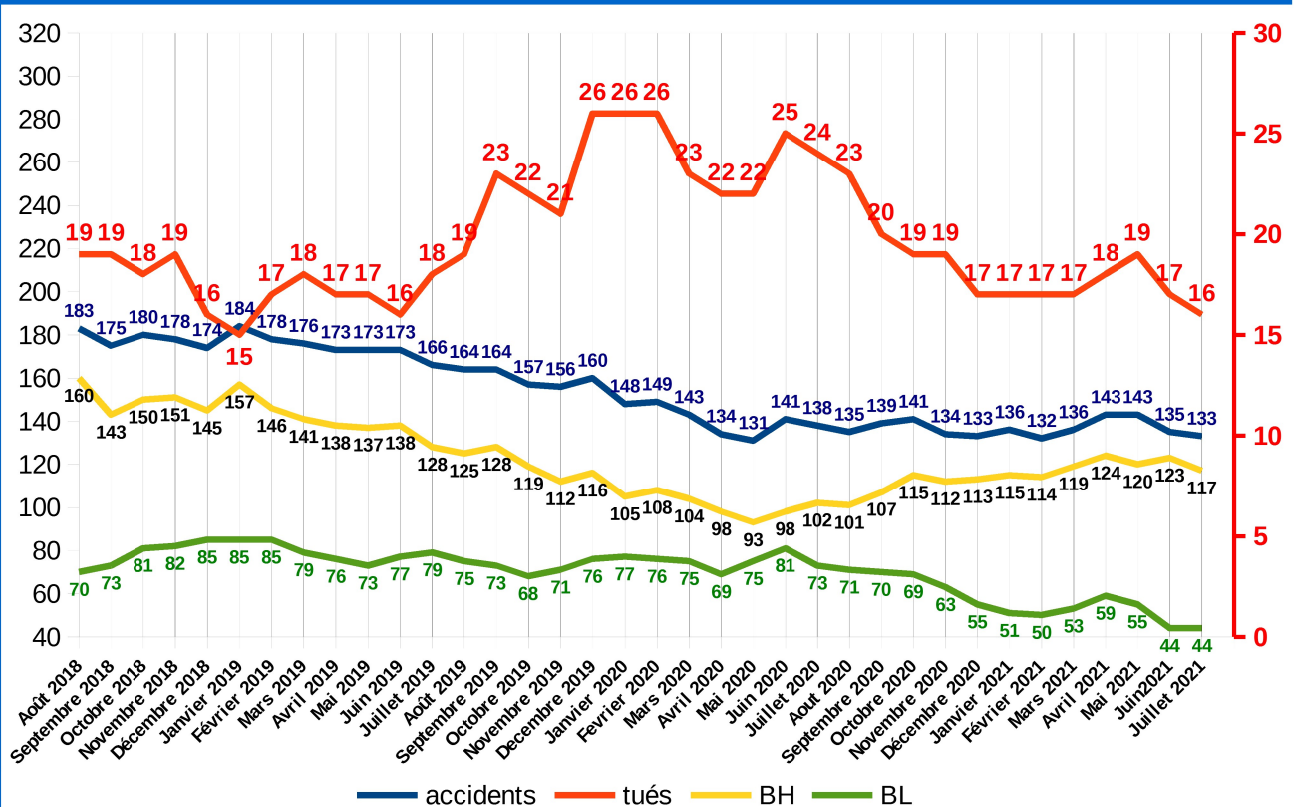


Nombre de tués par catégorie d'usagers depuis le début de l'année



usagers vulnérables

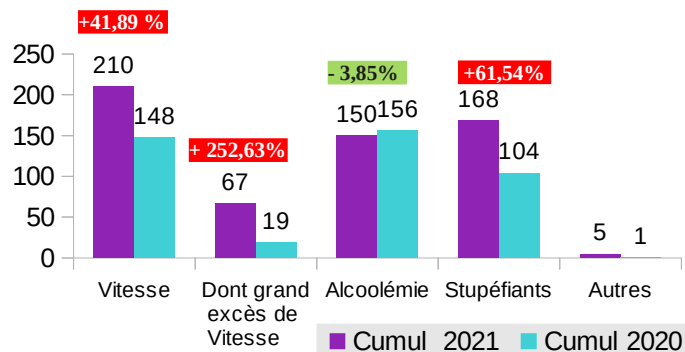
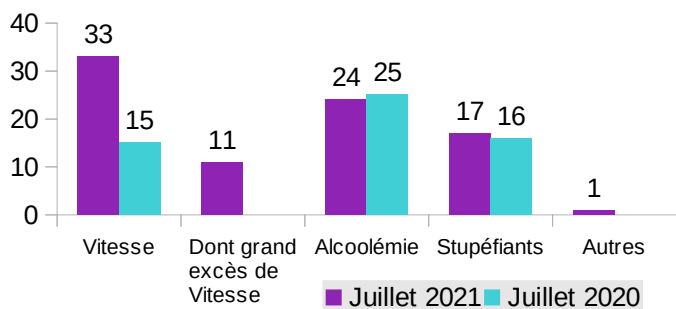
Cumul 12 mois glissants Tarn et Garonne



Actualités du mois

Au plan départemental

Bilan des sanctions administratives des droits à conduire



Restriction des droits à conduire avec un EAD (Ethylotest antidémarrage): **1 pour juillet 2021** - Cumul depuis le début de l'année : **7**

Contrôle sanction Automatisé : relevé des infractions

* **ETF** : équipement de terrain fixe
 * **ETFD** : équipement de terrain discriminant (VL/PL)
 * **ETFR** : équipement de terrain sur feux rouges.

ETF ou ETFD
 ETFR

Juillet 2021		Juillet 2020		Cumul 2021		Cumul 2020	
Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes	Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes	Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes	Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes
30	6746	30	6842	30	35234	29	32249
5	173	7	269	5	1296	7	1503

Au plan national

La fatigue en roulant : quels sont les risques ?



Fatigue ou somnolence : quand faut-il faire une pause ?

Il faut bien distinguer fatigue et somnolence :

La fatigue, c'est la difficulté à rester concentré. Ses signes annonciateurs sont le picotement des yeux, le raidissement de la nuque, les douleurs de dos et le regard qui se fixe. Une solution : toutes les deux heures la pause s'impose !

La somnolence, c'est la difficulté à rester éveillé, avec le risque d'endormissement, quelle que soit la longueur du trajet. Elle se manifeste par des bâillements et des paupières lourdes. En outre, la somnolence entraîne des périodes de « micro-sommeils » (de 1 à 4 secondes) pouvant être extrêmement dangereuses pour la sécurité de tous. La pause alors ne suffit plus, la solution la plus efficace pour restaurer sa vigilance : s'arrêter dans un endroit sécurisé pour se reposer au moins un quart d'heure.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/la-fatigue-et-la-conduite>

Pour la première fois en Europe, le code de la route et le code des transports s'adaptent à l'arrivée des véhicules autonomes

Le décret paru ce jour (1^{er} juillet) adapte le régime de responsabilité pénale pour permettre au conducteur de dégager sa responsabilité dès lors que le système de conduite automatisé fonctionne conformément à ses conditions d'utilisation. Les modalités d'interaction entre le conducteur et le système de conduite automatisé, ainsi que les manœuvres d'urgence que le système peut être amené à effectuer automatiquement, sont également définies. Il précise enfin le niveau d'attention attendu de la part du conducteur sur son environnement de conduite lorsqu'un système de conduite est activé.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/pour-la-1re-fois-en-europe-le-code-de-la-route-et-le-code-des-transports-sadaptent>



Circulation inter-files : lancement d'une nouvelle expérimentation dans 21 départements à partir du 2 août 2021



À titre expérimental, à partir du 2 août 2021, la circulation inter-files (CIF) sera de nouveau autorisée pour les deux-roues et trois-roues motorisés circulant sur les autoroutes et les voies rapides, lorsque le trafic y est dense, dans 21 départements.

Une première expérimentation, menée entre 2016 et 2021 sur une zone géographique plus réduite, avait présenté des résultats mitigés. Le rapport d'évaluation du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) de janvier 2021 montrait, dans certaines zones, une augmentation de l'accidentalité, mais les données quantitatives étaient limitées et les circonstances des accidents pas toujours connues avec exactitude.

L'expérimentation a également présenté des effets positifs, notamment une amélioration générale du respect des vitesses par les 2RM en inter-files et de son acceptabilité par tous les usagers de la route, y compris par les conducteurs de véhicules légers.

Enfin, l'expérimentation a permis de renforcer la pédagogie sur la CIF, notamment grâce à la formation des jeunes conducteurs dans les centres de conduite des zones d'expérimentation.

Cette nouvelle expérimentation vise à étudier de nouvelles conditions de la pratique de la CIF sur un périmètre géographique élargi.

Pour en savoir plus : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites-0>